

CERTIFICATION NF 128

APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE A COMBUSTIBLE LIQUIDE



CHAUFFAGES MOBILES
À COMBUSTIBLE LIQUIDE

www.marque-nf.com

Liste de prix 2017

en application du référentiel de certification NF 128

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

Applicable au 01/01/2017

Tarif applicable et Conditions de facturation

1. TARIF APPLICABLE

1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS
412	FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)	2860
INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION ⁽¹⁾		
711	- par gamme	990
AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION		
311+ 331	<u>Forfait Zone 1⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	4950
311+ 332	<u>Forfait Zone 2⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	6600
311+ 333	<u>Forfait Zone 3⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	7810
311+ 331	<u>Audit SAV</u> (ceux-ci incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	2915
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165
231	PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit, frais de déplacement en sus)	990/mandataire
371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais /appareils	990 /gamme NC

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION



- (3) Dans le cas où l'audit est réalisé conjointement avec un audit dans le cadre de la Marque GS, une remise forfaitaire de 200 € est accordée au titre de la Marque NF - Appareil mobile de chauffage à combustible liquide.

215	ESSAIS D'ADMISSION	TARIFS
	Tarifs laboratoire d'essais NF D35-300 et décret Français	
	Examen visuel	50
	Frais fixes d'édition de rapport d'essais	206
	Marquage et notice	327
	Température du dessus type R et de la grille + dimension grille	207
	Dimension grille	147
	Intermittence instantanée	226
	Réservoir	205
	Choc/renversement	205
	Examen de l'énergie auxiliaire	308
	Température habillage, sol, parties préhensible, combustible	690
	Inflammabilité	147
	Température aire soufflé SRE	147
	Consommation pare réglage	262
	CO neutre + NOx (NF ou GS), par réglage (qualité de combustion)	363
	Sécurité contre viciation atmosphère à 5°C, par réglage	598
	Sécurité contre viciation atmosphère à 15°C, par réglage	598
	Combustion en local étanche (CO2 à 2.3%), par réglage	698
	Endurance 250 heures	1029
	CO sur 8 heures de fonctionnement, local à aération contrôlée	1110
	Essais de conformité à la norme NF EN 50165 (sécurité électrique par modèle)	3013
	Essais de compatibilité Electromagnétique par modèle :	
	Appareil à pile	2022
	Appareil alimenté sur secteur	3726

1.2 SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS
722	FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE par usine	3200
614	FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE Par modèle	55
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE/gamme⁽¹⁾	990
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION/gamme⁽¹⁾	990
417	INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN /gamme⁽¹⁾	660
312+ 311	AUDIT D'UN SITE DE SAV (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	2310
312+ 331	Audit site de production Forfait France Zone 1⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	4125
312+ 332	Audit site de production Forfait Zone 2⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	4950
312+ 333	Audit site de production Forfait Zone 3⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant, 20% de réduction si audits groupés) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § Erreur ! Source du renvoi introuvable.)	5775
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165
231	PRELEVEMENT/mandataire (hors audit)	990/mandataire
371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Factures à établir après des contrôles annuels (forfait traitement des NC suites au contrôle annuel) Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais/appareil	990/appareil contrôlé NC

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

- (3) Dans le cas où l'audit est réalisé conjointement avec un audit dans le cadre de la Marque GS, une remise forfaitaire de 200 € est accordée au titre de la Marque NF - Appareil mobile de chauffage à combustible liquide. Quand les audits sont effectués de manière groupés (dans un seul voyage à partir de deux usines audités), le frais d'audit est minoré de 20%.

ESSAIS DE SUIVI	TARIFS
Tarifs laboratoire d'essais :	
Essais de suivi NF D35-300/modèle :	
Appareil de type R (1 allure)	5252
Appareil de type R (allure réglable)	8892
Appareil de type SRE	8892
Essais de conformité à la norme NF EN 50165 (sécurité électrique par modèle)	3013
Essais de compatibilité Electromagnétique par modèle :	
Appareil à pile	2022
Appareil alimenté sur secteur	3726

1.3.FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés sur la base de leur coût réel avec des frais de service de 11%

2. CONDITIONS DE FACTURATION

Les conditions de facturation sont précisées en partie 4 du Référentiel Général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION.

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Si vous désirez une copie papier de la facture, n'hésitez pas à nous la demander, nous vous la transmettrons le plus rapidement possible.

PAIEMENT DES FACTURES



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

Domiciliation
SG PARIS BOURSE ENTR (00059)
134 RUE REAUMUR
75002 PARIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03020	00020682179	43

IBAN : **FR76 3000 3030 2000 0206 8217 943**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**